

# MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LAC-AUX-SABLES

## ORDRE DU JOUR SÉANCE RÉGULIÈRE DU 9 NOVEMBRE 2009

### **1. Administration de la municipalité**

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Dépôt du bordereau de correspondance pour le mois d'octobre 2009
- 1.4 Première période de questions – Parole à l'assemblée (15 minutes)
- 1.5 Dépôt des formulaires de déclaration des intérêts des nouveaux élus
- 1.6 Changement de signataires compte bancaire
- 1.7 Nomination organigramme municipal des élus
- 1.8 Avis de motion modification règlement 2008-480 : Modifiant le crédit de taxes pour la Coopérative d'hébergement Saint-Rémi afin d'établir les taxes reconnues dans le crédit
- 1.9 Avis de motion modification règlement 2008-481 : Règlement régissant la location des salles communautaires de la Municipalité de Lac-aux-Sables
- 1.10 Avis de motion modification au règlement 2007-468 : Établissant la rémunération des membres du conseil municipal
- 1.11 Fermeture des bureaux administratifs pendant la période des fêtes
- 1.12 Renouvellement de contrat PG Govern
- 1.13 Renouvellement adhésion UMQ
- 1.14 Inscription formation web-nouveaux élus avec la FQM
- 1.15 Nomination secrétaire-trésorière adjointe
- 1.16 Nomination directrice-générale adjointe

### **2. Trésorerie**

- 2.1 Bordereau des dépenses du mois d'octobre 2009
- 2.2 Engagement de crédits – Novembre 2009
- 2.3 Dépôt de la liste des comptes à recevoir – Taxes municipales

### **3. Sécurité publique**

- 3.1 Facturation lors de faux appels d'urgence
- 3.2 Adoption des nouvelles conditions salariales du Service des Premiers Répondants de Lac-aux-Sables

### **4. Transport et hygiène du milieu**

- 4.1 Modification signalisation routière chemin du lac Brûlé
- 4.2 Contrat firme Qualitas

### **5. Urbanisme et mise en valeur du territoire**

- 5.1 Nomination au siège #1 du Comité consultatif d'urbanisme
- 5.2 Nomination de 2 membres du Conseil sur le Comité consultatif en environnement
- 5.3 Demande de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme de M. Claude Lefebvre
- 5.4 Demande de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme de Mme Thérèse Habel Bourassa
- 5.5 Inscription de Mme Katy Bacon à la formation Le zonage agricole
- 5.6 Dépôt des recommandations du comité consultatif en environnement

### **6. Loisirs et culture**

*Aucun point*

## 7. Autres sujets

7.1 Nomination d'un représentant au conseil d'administration de l'OMH

7.2 Demande de subvention

7.2.1 Corporation touristique et culturelle de Grand-Mère

7.3 Varia

7.4 Période de questions – Parole à l'assemblée

7.5 Levée de l'assemblée

-----

Séance régulière de ce conseil tenue à Lac-aux-Sables à l'heure ordinaire des séances le 9<sup>e</sup> jour du mois de novembre deux mille neuf (9 novembre 2009) à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820 rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Yvan Hamelin, maire

Marius St-Amant, conseiller

Daniel Roy, conseiller

Lise Méthot, conseillère

Ghislain Trépanier, conseiller

Réjean Gauthier, conseiller

Aline Ménard, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum

## 1. ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ

### 1.1 Ouverture de l'assemblée

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30), sous la présidence de Monsieur Yvan Hamelin, maire. Mme Valérie Cloutier Directrice-générale & Secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

M. Hamelin souhaite la bienvenue à tous et demande aux conseillers et conseillères de se présenter à tour de rôle. Il invite également la population à se référer à l'organigramme municipal et à contacter les personnes responsables des différents volets s'ils ont des commentaires ou suggestions à apporter dans chacun des domaines que la municipalité gère. Les conseillers feront rapport des situations rapportées de façon mensuelle et s'il y a lieu les sujets seront traités lors de la séance suivante.

### 1.2 Adoption de l'ordre du jour

2009-11-366

Il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Marius St-Amant et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour de la session du 9 novembre 2009 en y ajoutant les points suivants au Varia :

7.3.1 Chemin menant aux bassins aérés

7.3.2 Projet piste de V.T.T.

Il est également résolu de laisser le point **VARIA** ouvert.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### 1.3 Dépôt du bordereau de correspondance

**CONSIDÉRANT** le bordereau de correspondance du mois de novembre 2009 préparé par Mme Valérie Cloutier faisant état de la correspondance du mois;

**2009-11-367**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Aline Ménard et résolu que le conseil municipal accepte le dépôt du bordereau de correspondance de novembre 2009.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### 1.4 Première période de question – Parole à l'assemblée

Début : 19 h 37

Fin : 19 h 44

### 1.5 Dépôt des formulaires de déclaration des intérêts des nouveaux élus

**2009-11-368**

Les membres du conseil municipal nouvellement élu déposent leur formulaire de déclaration des intérêts à leur dossier.

### 1.6 Autorisation des signataires – Caisse populaire de l'Ouest de Portneuf

**2009-11-369**

Il est proposé par Daniel Roy appuyé par Lise Méthot et résolu que tous les chèques et ordres de paiement de la Municipalité soient tirés au nom de la Municipalité et signés, par le maire M. Yvan Hamelin et par Mme Valérie Cloutier, Directrice générale et secrétaire-trésorière ou dans le cas de l'absence ou de l'incapacité d'agir du maire ou d'une vacance, par madame Aline Ménard, membre du conseil. Dans le cas de l'absence de la Directrice générale et secrétaire-trésorière, la signature de Mme Valérie Cloutier peut être remplacée par Madeleine Hébert secrétaire-trésorière adjointe.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### 1.7 Nomination organigramme municipal des élus

**CONSIDÉRANT** l'élection générale du 1<sup>er</sup> novembre 2009 ;

**2009-11-370**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Ghislain Trépanier, et résolu que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables nomme les conseillers responsables de chacun des départements municipaux à savoir :

Département	Conseiller responsable	Poste
Administration	Yvan Hamelin	Maire
Sécurité publique	Ghislain Trépanier Réjean Gauthier	Conseiller siège # 4 Conseiller siège # 5
Bibliothèque	Lise Méthot	Conseillère siège # 3
Loisirs	Réjean Gauthier	Conseiller siège # 5
Parcs & Terrains de jeux	Réjean Gauthier	Conseiller siège # 5
Famille	Lise Méthot	Conseiller siège # 3
Salles municipales (LAS & HJ)	Marius St-Amant	Conseiller siège # 1

Transport (voirie – déneigement - signalisation)	Daniel Roy Ghislain Trépanier	Conseiller siège # 2 Conseiller siège # 4
Égout	Yvan Hamelin	Maire
Aqueduc	Daniel Roy	Conseiller siège # 2
Éco-Centre	Yvan Hamelin	Maire
Urbanisme	Aline Ménard	Conseiller siège # 6
Environnement	Daniel Roy Aline Ménard	Conseiller siège # 2 Conseiller siège # 6
Développement économique	Aline Ménard	Conseillère siège # 6
Développement social (OMH)	Lise Méthot	Conseiller siège # 3
Développement culturel	Aline Ménard	Conseillère siège # 6

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

**1.8 Avis de motion modification règlement 2008-480 : Modifiant le crédit de taxes pour la Coopérative d'hébergement Saint-Rémi afin d'établir les taxes reconnues dans le crédit**

2009-11-371

Marius St-Amant donne avis de motion avec dispense de lecture, que lors de la prochaine assemblée ou lors de toute assemblée subséquente, le conseil étudiera et adoptera s'il y a lieu, un règlement modifiant le règlement 2008-480 afin d'établir les taxes reconnues dans le crédit de taxes pour la Coopérative d'hébergement Saint-Rémi.

**1.9 Avis de motion modification règlement 2008-481 : Règlement régissant la location des salles communautaires de la Municipalité de Lac-aux-Sables**

2009-11-372

Aline Ménard donne avis de motion avec dispense de lecture, que lors de la prochaine assemblée ou lors de toute assemblée subséquente, le conseil étudiera et adoptera s'il y a lieu, un règlement régissant la location des salles municipales de la municipalité de Lac-aux-Sables.

**1.10 Avis de motion modification au règlement 2007-468 : Établissant la rémunération des membres du conseil municipal**

2009-11-373

Ghislain Trépanier donne avis de motion avec dispense de lecture, que lors de la prochaine assemblée ou lors de toute assemblée subséquente, le conseil étudiera et adoptera s'il y a lieu, un règlement établissant la rémunération des membres du conseil municipal à compter de l'exercice 2010.

**1.11 Fermeture des bureaux administratifs pendant la période des fêtes**

2009-11-374

Il est proposé par Lise Méthot, appuyé par Réjean Gauthier que le bureau administratif de la municipalité de la paroisse de Lac-aux-Sables soit fermé du 21 décembre 2009 au 4 janvier 2010 inclusivement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **1.12 Renouvellement de contrat PG Govern**

**2009-11-375**

Il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Marius St-Amant que le conseil de la paroisse de Lac-aux-Sables renouvelle son contrat d'entretien et de soutien des applications avec l'entreprise PG Govern pour les logiciels PG MegaGest, PerFas et Le Gestionnaire Municipal pour l'année 2010.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **1.13 Renouvellement adhésion UMO**

**2009-11-376**

Il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Lise Méthot que le conseil de la paroisse de Lac-aux-Sables renouvelle son adhésion à l'Union des municipalités du Québec pour l'année 2010.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **1.14 Inscription formation web-nouveaux élus avec la FOM**

**2009-11-377**

Il est proposé par Aline Ménard ,appuyé par Réjean Gauthier d'inscrire les élus municipaux aux formations Web offertes par la Fédération québécoise des municipalités :

- Mieux comprendre le budget de sa municipalité avant de l'approuver
- Faire respecter nos règlements municipaux : pourquoi et comment ?

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **1.15 Nomination secrétaire-trésorière adjointe**

**CONSIDÉRANT** l'augmentation des tâches administratives ;

**CONSIDÉRANT** l'augmentation de la valeur du rôle d'évaluation foncière ;

**CONSIDÉRANT** le nombre de dossiers à traiter dans notre municipalité ;

**CONSIDÉRANT** que madame Madeleine Hébert occupe le poste de secrétaire-trésorière intérimaire depuis le mois d'avril 2009 ;

**2009-11-378**

Il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Aline Ménard et résolu de nommer madame Madeleine Hébert au poste de secrétaire-trésorière adjointe. Il est également résolu qu'une prime de 3,56 \$ de l'heure soit offerte pour les tâches assumées dans le cadre de ses nouvelles fonctions en plus du salaire prévu à la convention collective pour le poste de secrétaire.

Une lettre d'entente entre la municipalité et le syndicat confirmera la nature des tâches à effectuer et le traitement associé à cette nomination. Le maire et la directrice-générale & secrétaire-trésorière sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité cette lettre d'entente.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **1.16 Nomination directrice-générale adjointe**

**CONSIDÉRANT** l'augmentation des tâches administratives ;

**CONSIDÉRANT** l'augmentation de la valeur du rôle d'évaluation foncière ;

**CONSIDÉRANT** le nombre de dossiers à traiter dans notre municipalité ;

**CONSIDÉRANT** qu'il est important d'avoir un suivi adéquat des projets d'infrastructure et de développement de la municipalité ;

**CONSIDÉRANT** que madame Katy Bacon occupe le poste de directrice-générale adjointe depuis le mois d'avril 2009 ;

**2009-11-379**

Il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Aline Ménard de nommer madame Katy Bacon au poste de directrice-générale adjointe en ajout à son poste actuel d'inspectrice en bâtiment et en environnement. Une prime de 3,56 \$ de l'heure sera offerte pour les nouvelles tâches assumées dans le cadre de ses fonctions.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

## **2. TRÉSORERIE**

### **2.1 Bordereau des dépenses du mois de octobre 2009**

**2009-11-380**

Il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu que les comptes présentés dans la liste suggérée au 31 octobre 2009 au montant de 83 925,11 \$ soient approuvés et payés.

Je soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes au 31 octobre 2009.

---

Mme Valérie Cloutier Adm.A.,  
Directrice-générale & Secrétaire-trésorière

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **2.2 Engagement de crédits – Novembre 2009**

**2009-11-381**

Il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Daniel Roy et résolu que les engagements de crédits suivants soient adoptés :

#### **1. Administration**

<b>Description</b>	<b>Montant</b>	<b>Budget</b>
Support sur roulettes pour les plans	1050 \$	Budget immo.
Fauteuil ergonomique	700 \$	Budget immo.

#### **2. Transport**

<b>Description</b>	<b>Montant</b>	<b>Budget</b>
Balai mécanique (trottoirs)	650 \$	Budget immo.
Asphaltage coin Ste-Marie-Principale	15 000 \$	Budget immo.
Gravier chemin du Lac Missionnaire	2 000 \$	Revenus Excédentaires

### 3. Hygiène du milieu

Description	Montant	Budget
Inspection par caméra (conduite d'égout rue Cloutier)	2 000 \$	Revenus Excédentaires
Polisseuse-décapeuse à plancher	1 120 \$	Budget immo.

### 4. Loisirs

Description	Montant	Budget
Installation salle d'eau Maison des jeunes Hervey Jonction	65 \$ porte 140 \$ toilette	Revenus Excédentaires
Réparations Souffleur	100 \$	Revenus Excédentaires

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

#### **2.3 Dépôt de la liste des comptes à recevoir – Taxes municipales**

**CONSIDÉRANT** l'article 1022 du *Code municipal* qui stipule que la Directrice générale & Secrétaire-trésorière doit préparer, dans le cours du mois de novembre, un état mentionnant les noms et états de toutes personnes endettées pour taxes municipales et que ce dernier doit être soumis au conseil et approuvé par lui ;

**2009-11-382**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Réjean Gauthier et résolu que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables approuve l'état déposé par la Directrice générale & Secrétaire-trésorière et autorise cette dernière à faire parvenir un avis écrit à chacune des personnes inscrites sur le document présenté à cette fin et donnant jusqu'au 15 décembre 2009 pour acquitter toutes sommes dues. À défaut de respecter ce délai, les comptes en retard seront transmis à la firme Tremblay, Bois, Mignault, Lemay pour recouvrement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### 3. SÉCURITÉ PUBLIQUE

#### **3.1 Facturation lors de faux appels d'urgence**

**2009-11-383**

Il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Lise Méthot et résolu d'autoriser la directrice-générale et secrétaire-trésorière à faire parvenir une facture couvrant les frais encourus par le service des incendies lors d'un faux appel d'urgence. La tarification est établie en fonction du règlement 2005-436 ainsi que selon le tarif horaire des employés du service d'incendie résolution numéro 2007-02-044.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

**3.2 Adoption des nouvelles conditions salariales du Service des Premiers Répondants de Lac-aux-Sables**

**CONSIDÉRANT** que le service des premiers répondants est un service d'urgence au même titre que le service des incendies ;

**CONSIDÉRANT** que les exigences de formation sont reconnues au même niveau que celle de la formation des pompiers ;

**CONSIDÉRANT** que ce service est essentielle dans notre municipalité ;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de revoir la rémunération versée aux premiers répondants ;

**2009-11-384**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Aline Ménard et résolu que le conseil de la municipalité de la paroisse de Lac-aux-Sables octroie une rémunération équivalente à celle des pompiers pour le service de premiers répondants selon le tableau ci-dessous.

<b>Type de rémunération</b>	<b>Montant</b>
Entraînement / Prévention	9 \$ de l'heure
Appel d'intervention	Équivalent de deux (2) heures de travail
Formation	5 \$ de l'heure (60 % lors de la formation et 40 % sur présentation du diplôme de Premier Répondant ou de la certification supplémentaire.
Premier Répondant certifié	17 \$ de l'heure
Responsable du service	Allocation annuelle de 400 \$ / année (l'allocation est calculée au prorata du nombre d'effectif)
Repas après 4 heures d'intervention	12 \$
Garde de fin de semaine	25\$ (1 <sup>er</sup> PR seulement)

La présente résolution abroge les résolutions antérieures sur ce sujet.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

**4. TRANSPORT ET HYGIÈNE DU MILIEU**

**4.1 Modification signalisation routière chemin du lac Brûlé**

**CONSIDÉRANT** la demande faite par M. Louis Tremblay demandant un changement de signalisation routière sur le chemin du lac Brulé ;

**CONSIDÉRANT** que l'entrepreneur en déneigement ne pourrait effectuer adéquatement son travail si le stationnement sur ce bout de rue était permis sans modification;

**2009-11-385**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Réjean Gauthier de ne pas modifier la signalisation routière à l'extrémité du chemin du lac Brulé.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

**4.2 Contrat firme Qualitas : Sondage complémentaire pour définir la présence ou l'absence de roc sur le tracé de la conduite d'amenée d'eau au site de traitement d'eau usées et sur le tracé de l'émissaire**

**CONSIDÉRANT** que le sondage PU-6 de 1994 sur le tracé du chemin d'accès indiquait la présence de roc à 1,9 m. de profondeur;

**CONSIDÉRANT** qu'il n'y avait qu'un seul sondage sur cette portion de chemin pour environ 200 m.

**CONSIDÉRANT** qu'il n'y avait pas de sondage de fait sur le dernier 100 m. du tracé de l'émissaire et que la technique utilisée pour sa construction sera par forage;

**2009-11-386**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Marius St-Amant et résolu de mandater la firme Qualitas afin de procéder à des sondages de sols pour définir la présence de roc à plusieurs points sur le tracé de la conduite d'amenée d'eaux usées et le dernier 100 m de l'émissaire.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

**5. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

**5.1 Nomination au siège #1 du Comité consultatif d'urbanisme**

**2009-11-387**

Il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Lise Méthot et résolu de nommer madame Aline Ménard comme représentante du conseil municipal sur le comité consultatif en urbanisme.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

**5.2 Nomination de 2 membres du Conseil sur le Comité consultatif en Environnement**

**2009-11-388**

Il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu de nommer madame Aline Ménard et monsieur Daniel Roy comme représentants du conseil municipal sur le comité consultatif en environnement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

**5.3 Demande de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme de M. Claude Lefebvre**

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure 2009-0224 modifiée soumise par Claude Lefebvre le 21 septembre 2009 et concernant le lot 4-p du 6<sup>e</sup> rang Sud-ouest, chemin Lefebvre, visant l'abaissement de la marge de recul par rapport à la ligne des hautes eaux pour un bâtiment principal soit à 10 mètres au lieu de 12 mètres selon l'article 81 du règlement de zonage 90-199.

Après avoir pris connaissance de l'avis adopté majoritairement et donné par le comité consultatif d'urbanisme, informant le conseil que la demande modifiée devrait être refusée;

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.  
Après délibération du conseil,

**2009-11-389**

Il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Aline Ménard, que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables rejette la demande de dérogation mineure numéro 2009-0224 modifiée, présentée par Claude Lefebvre et concernant le lot 4-p, 6<sup>e</sup> rang sud-ouest, chemin Lefebvre.

M. Marius St-Amant et Daniel Roy s'enregistrent contre cette résolution.

ADOPTÉE à la majorité des conseillers

**5.4 Demande de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme de Mme. Thérèse Habel Bourassa**

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure 2009-0291 soumise par Mme Thérèse Habel Bourassa le 28 septembre 2009 et concernant la propriété du 104, 6<sup>e</sup> Avenue Ouest. Cette demande vise une dérogation selon les éléments suivants :

Description	Norme	Terrain actuel	% de la norme (a)	Terrain 1	% de la norme (1)	Terrain 2	% de la norme (2)
Superficie	4200m <sup>2</sup>	2311,9m <sup>2</sup>	55,04%	1300m <sup>2</sup>	30%	1010m <sup>2</sup>	24,05%
Largeur avant	45m	37,92m	84,27%	20,5m	45,56%	20,3m <sup>2</sup>	45,11%
Largeur de rive	50m	41,87m	83,74%	20,8m	41,6%	20,8m	41,6%

Après avoir pris connaissance de l'avis adopté unanimement et donné par le comité consultatif d'urbanisme, informant le conseil que la demande devrait être acceptée mais sous certaines conditions;

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.  
Après délibération du conseil,

**2009-11-390**

Il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Daniel Roy, que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accepte la demande de dérogation mineure numéro 2009-0291, présentée par Mme Thérèse Habel Bourassa concernant la propriété du 104, 6<sup>e</sup> Avenue Ouest mais conditionnellement à :

- que chacun des bâtiments principaux soient desservis par une installation septique individuelle conforme à la réglementation sur l'évacuation et le traitement des eaux usées;
- que chacun des bâtiments principaux soient desservis par une alimentation individuelle en eau potable conforme;
- que la ligne séparatrice entre les 2 bâtiments principaux respecte la marge de recul latérale minimale et la somme minimale des marges latérales.
- que les travaux relatifs aux installations septiques et aux alimentations en eaux soient réalisés d'ici novembre 2010

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **5.5 Inscription de Mme Katy Bacon à la formation - Le zonage agricole**

**2009-11-391**

Il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Marius St-Amant et résolu d'autoriser l'inspectrice en bâtiment et en environnement à suivre la formation Le zonage agricole, le 24 et 25 novembre 2009 à Shawinigan par la COMBEQ. Les frais d'inscription et de déplacement seront défrayés par la municipalité.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **5.6 Dépôt des recommandations du comité consultatif en environnement**

Le comité consultatif en environnement dépose un document daté du 5 novembre faisant état de 14 recommandations soulevées par le comité afin que le conseil procède à son étude.

## **6. LOISIRS ET CULTURE**

*Aucun point*

## **7. AUTRES SUJETS**

### **7.1 Nomination au conseil de l'Office municipal d'habitation**

**2009-11-392**

Il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Marius St-Amant et résolu à l'unanimité de nommer madame Lise Méthot comme représentante du conseil municipal au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Lac-aux-Sables.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **7.2 Demande de subvention**

#### **7.2.1 Corporation touristique et culturelle de Grand-Mère**

**2009-11-393**

Il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu d'accorder une aide financière à la Corporation touristique et culturelle de Grand-Mère pour l'année 2010 au montant de 200 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **7.3 Varia**

7.3.1 Chemin menant aux bassins aérés

7.3.2. Projet piste de V.T.T.

### **7.4 Période de questions – Parole à l'assemblée**

Début : 20h30

Fin : 20h41

### **7.5 Levée de l'assemblée**

**2009-11-394**

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Réjean Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que la séance soit levée à 20h42.

---

M. Yvan Hamelin,  
Maire

---

Valérie Cloutier Adm.A.  
Directrice générale & Secrétaire-trésorière